

Le SDIS de la Vienne recrute un capitaine de sapeur-pompier professionnel à temps complet

DESCRIPTIF DE L'ETABLISSEMENT

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne assure la sécurité de plus de 437 000 habitants. Avec les autres services et professionnels concernés, le SDIS de la Vienne concourt :

- à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes ;
- à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ;
- aux secours d'urgence.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne emploie **215** sapeurs-pompiers professionnels (SPP), **64** personnels administratifs et techniques (titulaires et contractuels), **1** apprenti et **3** engagés de service civique et compte plus de **1300** sapeurs-pompiers volontaires (SPV) dans ses effectifs.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Le poste vacant est un poste en groupement fonctionnel ou territorial afin d'assurer l'une des fonctions suivantes :

- Officier préventionniste ;
- Chef de centre mixte ;
- Commandant de compagnie
- Adjoint au chef de groupement ou chef de service.

L'affectation proposée se fera en fonction des postes vacants suite aux mobilités internes et du profil du candidat.

Missions principales :

- Aide à la décision et met en œuvre les orientations du projet de l'établissement ;
- Conçoit et conduit un projet dans son domaine d'activité ;
- Réalise des études et veilles technologiques, réglementaires, de son domaine d'activité ;
- Assure des missions de manager intermédiaire ;
- Met en œuvre et suit les dossiers administratifs, juridiques de son domaine d'activité ;
- Prépare, suit et contrôle les ressources allouées (financières, techniques,...) ;
- Pilote et développe les ressources humaines de son service ;
- Contrôle le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

CADRE STATUTAIRE / CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Famille de métier	Filière(s) recherchée(s)	Grade(s) recherché(s)
Sécurité / Prévention et sécurité civile	Sapeur-pompier professionnel	Capitaine ou candidat inscrit sur liste d'aptitude du concours de capitaine

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

PROFILS DEMANDES

Diplômes / Expérience :

- Titulaire de la formation d'intégration ou d'adaptation à l'emploi de capitaine ;
- Pour les candidats inscrits sur liste d'aptitude, la formation d'intégration ou d'adaptation à l'emploi de capitaine sera à réaliser ;
- Spécialité opérationnelle de niveau 3 appréciée ;
- Expérience en management d'équipe nécessaire.

Compétences attendues :

1. Savoirs :

- Connaissances du domaine d'activité ;
- Environnement administratif et institutionnel ;
- Environnement professionnel du domaine d'activité ;
- Hygiène, sécurité et conditions de travail ;
- Ressources humaines ;
- Techniques du domaine d'activité.

2. Savoir-faire :

- Concevoir et piloter / gérer un projet, une activité ;
- Conduire le changement ;
- Conduire un entretien ;
- Gérer les activités des personnels ;
- Manager une équipe ;
- Rédiger.

3. Savoir-être :

- Capacité d'adaptation ;
- Capacité d'initiative ;
- Disponibilité ;
- Maîtrise de soi ;
- Pédagogie ;
- Réactivité.

TEMPS ET REGIMES DE TRAVAIL / REMUNERATION / AVANTAGES

- Temps de travail : complet – 40h par semaine ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire ;
- Participation aux astreintes de la chaîne de commandement selon les qualifications détenues ;
- Poste ouvert au télétravail selon les règles établies par l'établissement ;
- Véhicule de service ;
- Logement pour nécessité absolue de service possible ;
- Participation de l'employeur au contrat de prévoyance et aux repas livrés ;
- Employeur adhérent au CNAS ;
- Lieu d'exercice de la mission : à définir selon l'affectation proposée.

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation avec CV, copie des diplômes et dernier arrêté de situation administrative pour les statutaires ou inscription sur liste d'aptitude pour les lauréats de concours) à l'attention de Madame la Présidente du conseil d'administration du SDIS avant le **31 juillet 2021** par mail à : emplois-competences@sdis86.net ou par courrier :

SDIS de la Vienne
Groupement des Ressources Humaines – Formation
11 Avenue Galilée - CS 60120
86961 FUTUROSCOPE Cedex.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le Lieutenant-colonel Patrick THIBAUT, chef du groupement « Ressources Humaines et Formation » du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne (patrick.thibault@sdis86.net, 06.16.77.06.07).

Le directeur du service départemental
d'incendie et de secours de la Vienne

Colonel hors classe Matthieu MAIRESSE